

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01599

Numéro SIREN : 497 563 502

Nom ou dénomination : DIRECT ALU FERMETURES

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt 19378

①

BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2018

Désignation de l'entreprise		DIRECT ALU FERMETURES		74 Avenue Jean Jaures		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		33600 PESSAC						
Numéro SIRET *		4 9 7 5 6 3 5 0 2 0 0 0 1 0						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				31122017		31122016		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	1 249	016	1 249			
	Immobilisations corporelles*	028	27 410	030	12 526	14 884	16 713	
	Immobilisations financières* (1)	040	3 200	042		3 200	3 200	
	Total I (5)	044	31 860	048	13 775	18 084	19 913	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060	2 867	062		2 867	4 083
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066				
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	97 113	070	7 948	89 165	53 001
			072	8 420	074		8 420	7 987
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	82 010	086		82 010	30 256	
	Charges constatées d'avance *	092	917	094		917	568	
	Total II	096	191 325	098	7 948	183 377	95 894	
	Total général (I + II)	110	223 185	112	21 723	201 462	115 808	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux		120	8 000	8 000		
	Ecarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126	800	800		
	Réserves réglementées*	- 1 OCT. 2018		130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131			132	44 532	43 276		
	Report à nouveau	sous le N° 19378		134				
	Résultat de l'exercice			136	46 029	1 256		
	Provisions réglementées			140				
Total I			142	99 361	53 332			
Provisions pour risques et charges			154					
Total II			154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	10 409	14 089		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	28 457	27 721		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169	12 337)		172	63 235	20 666		
	Produits constatés d'avance			174				
Total III			176	102 101	62 475			
Total général (I + II + III)			180	201 462	115 808			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	3 200	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 756		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

46

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: DIRECT ALU FERMETURES		Néant <input type="checkbox"/>			
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122017		Exercice N-1 clos le 31122016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	562 676	366 162	
	Production vendue { biens dont export et livraisons } services * intracommunautaires	215		214			
		217		218	131 304	119 204	
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230	5 307	2 224	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232		232	699 286	487 590	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234	295 379	196 451	
	Variation de stock (marchandises) *			236	1 216	(3 779)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	139 393	133 430	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	2 439	244	9 034	8 807	
	Rémunérations du personnel *			250	122 246	82 920	
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252	62 058	58 189	
	Dotations aux amortissements *			254	5 585	2 893	
	Dotations aux provisions			256	2 764		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	5 499	7 046	
	Total des charges d'exploitation (II)		264		264	643 175	485 956
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270		270	56 112	1 634	
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294	598	367	
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300	187	11	
		348					
Impôts sur les bénéfices *			306	9 298			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		310		310	46 029	1 256	
B - RESULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		312	46 029	314	
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	9 298		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	187		
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989	Zone de revitalisation rurales (44. quinquies)	138	
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 duodecies)	990	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers* ZFA (44. quatuordecies) dont	345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	51 533	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : *628.....dont imputés sur le résultat :			360		628	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	50 905	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

4L

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **201 462** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **699 286** euros et un total **charges** de **653 258** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **46 029** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

CICE

La société a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE à compter de cet exercice.

Le CICE est comptabilisé en compte 649 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 1895 €

Conformément aux recommandations législatives, le CICE est principalement destiné au financement de la compétitivité de l'entité.

Conformément aux dispositions de l'article 76 de la Loi de Finances pour 2015, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de reconstitution de leur fonds de roulement.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 249					1 249
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 249					1 249
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	505		1 056			1 561
Instal., agencement, aménagement divers	3 346					3 346
Matériel de transport	16 579					16 579
Matériel de bureau, informatique et mobilier	3 224		2 700			5 924
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 654		3 756			27 410
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 200					3 200
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 200					3 200
TOTAL	28 103		3 756			31 860

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
Etat exprimé en euros					
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 249			1 249
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 249			1 249
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	15	241		256
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 320	204		1 523
	Matériel de transport	2 673	3 863		6 537
	Matériel de bureau, mobilier	2 933	1 277		4 210
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 941	5 585		12 526	
TOTAL		8 190	5 585		13 775

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	7 299	2 764	2 115	7 948
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 299	2 764	2 115	7 948
TOTAL GENERAL		7 299	2 764	2 115	7 948

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 764	2 115	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 200	3 200	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	97 113	97 113	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 228	1 228	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 893	5 893	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	1 299	1 299	
Charges constatées d'avances	917	917		
	TOTAL DES CREANCES	109 649	109 649	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	10 409	10 409		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	28 457	28 457		
	Personnel et comptes rattachés	7 846	7 846		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 384	18 384		
	Impôts sur les bénéfices	5 317	5 317		
	Taxes sur la valeur ajoutée	880	880		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	369	369		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	12 337	12 337		
	Autres dettes	18 103	18 103		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	102 101	102 101		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 933			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	7 613			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	12 337			

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		1 228
Autres créances		1 228
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>1 228</i>	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		4 660
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACT NON PARVENUES</i>	<i>2 591</i>	2 591
Dettes fiscales et sociales <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>369</i>	369
Autres dettes <i>CHARGES A PAYER</i>	<i>1 700</i>	1 700

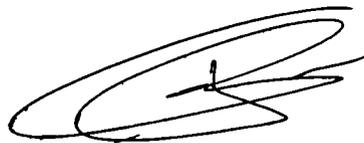
42

ANNEXE - Elément 6.12

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	31/12/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		917	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		917	

Certifié conforme à l'original



DIRECT ALU FERMETURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 74 Avenue Jean Jaurès
33 600 PESSAC
RCS BORDEAUX 497 563 502

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE A L'ASSEMBLÉE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 JUIN 2018**

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

-Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2017, l'activité de la Société a continué sa progression.

- Évolution prévisible et perspectives d'avenir.

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2018 sont les suivants : Développement de notre chiffre d'affaires.

-Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Depuis le 31 décembre 2017, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

-Activité en matière de recherche et de développement.

La Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

YL

RÉSULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, le chiffre d'affaires s'est élevé à 693 980 euros contre 485 366 euros pour l'exercice précédent

Le montant des achats de marchandises s'est élevé à 295 379 euros contre 196 451 euros pour l'exercice précédent

Le montant de la variation du stock de marchandises s'est élevé à 1 216 euros contre -3 779 euros pour l'exercice précédent

Le montant des autres achats et charges externes s'est élevés à 139 393 euros contre 133 430 euros pour l'exercice précédent

Le montant des impôts et taxes s'élève 9 034 euros contre 8 807 euros pour l'exercice précédent

Le montant des traitements et salaires s'élève à 122 246 euros contre 82 920 euros pour l'exercice précédent

Le montant des cotisations sociales s'élève à 62 058 euros contre 58 189 euros pour l'exercice précédent

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 5 585 euros contre 2 893 euros pour l'exercice précédent

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 56 112 euros 1 634 euros pour l'exercice précédent

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -598 euros, il s'établit 55 514 euros contre 1 267 euros pour l'exercice précédent

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 se solde par un bénéfice de 46 029 euros contre 1 256 euros pour l'exercice précédent.

YL

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 46 028.81 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 028.81 euros
Au compte « autres réserves » en totalité	46 028.81 euros

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	Dividendes versés éligibles à l'abattement	Dividendes versés non éligibles à l'abattement
31/12/2014	Néant	Néant
31/12/2015	Néant	Néant
31/12/2016	Neant	Néant

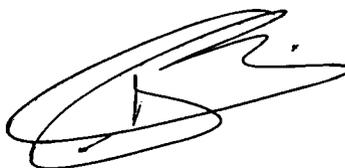
- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts

Nous allons par ailleurs vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce.

Fait à PESSAC

Le 28 MAI 2018
LA GERANCE



DIRECT ALU FERMETURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 74 Avenue Jean Jaurès
33 600 PESSAC
RCS BORDEAUX 497 563 502

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2018

L'an 2018, Le 15 juin, A 10H,

L'associé unique de la société DIRECT ALU FERMETURES, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 100 parts de 80 euros chacune, a établi le présent procès-verbal conformément aux dispositions législatives en vigueur.

Mr LACROUTS Yoann, gérant et associé unique de la société, en qualité de propriétaire de CENT parts sociales de QUATRE VINGT Euros composant le capital social, déclare qu'il est habilité à prendre toutes décisions ordinaires et extraordinaires, conformément à la loi et aux statuts de la société.

Monsieur LACROUTS Yoann associé unique et gérant a établi le rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017.

Il déclare que l'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,

YL

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 46 028,81 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 028,81 euros
Au compte « autres réserves » en totalité	46 028,81 euros

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

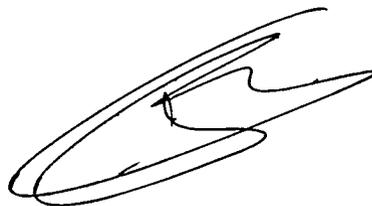
Dates de clôture	Dividendes versés éligibles à l'abattement	Dividendes versés non éligibles à l'abattement
31/12/2014	Néant	Néant
31/12/2015	Néant	Néant
31/12/2016	Néant	Néant

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les associés.



DIRECT ALU FERMETURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 74 Avenue Jean Jaurès
33 600 PESSAC
RCS BORDEAUX 497 563 502

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 15 JUIN 2018

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2017, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard des articles 39-4 et 39-5 du Code général des impôts. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 46 028.81 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 028.81 euros
Au compte « autres réserves » en totalité	46 028.81 euros

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	Dividendes versés éligibles à l'abattement	Dividendes versés non éligibles à l'abattement
31/12/2014	Néant	Néant
31/12/2015	Néant	Néant
31/12/2016	Néant	Néant

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos.

yl

DIRECT ALU FERMETURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 74 Avenue Jean Jaurès
33 600 PESSAC
RCS BORDEAUX 497 563 502

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 15 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 46 028.81 euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	46 028.81 euros
Au compte « autres réserves » en totalité	46 028.81 euros

Conformément aux dispositions des articles 243 bis du code Général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Dates de clôture	Dividendes versés éligibles à l'abattement	Dividendes versés non éligibles à l'abattement
31/12/2014	Néant	Néant
31/12/2015	Néant	Néant
31/12/2016	Néant	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2018

Certifié conforme
La Gérance

